

## **ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE : LOIN DU BUT, SELON DYANE ADAM**

Pour atteindre le but recherché par l'école de langue française en Ontario, la Commissaire aux langues officielles estime qu'il est impératif pour la communauté francophone de se doter d'un plan de mise en oeuvre des droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Selon Dyane Adam, l'école de langue française ne remplit toujours pas sa mission, qui consiste à remédier « à l'érosion historique progressive de la communauté francophone ». Or, malgré « des progrès considérables », près de la moitié des enfants du pays qui ont droit à une éducation en langue française étudie encore dans le réseau des écoles de langue anglaise.

Prenant la parole à Toronto devant plus de 200 intervenants du monde de l'éducation francophone dans le cadre des États généraux sur la petite enfance, la Commissaire Adam a invité les participants à retrousser leurs manches « car il nous reste encore beaucoup à bâtir ensemble ».

Le plan de Dyane Adam se résume en quatre points. Il faut d'abord, dit-elle, recruter tous les jeunes francophones qui ont droit à une éducation en langue française, de façon à éviter qu'ils ne passent au réseau des écoles anglaises, comme l'ont fait 2 000 jeunes de l'Ontario en 1996-1997.

« Les parents doivent être convaincus, tout comme leur conjoint de langue anglaise, que c'est le meilleur choix pour leur enfant, même s'il leur fallait parcourir une plus grande distance pour se rendre à l'école. »

Deuxièmement, l'école de langue française doit être un milieu d'excellence qui permet aux enfants qui ne maîtrisent pas ou peu le français de l'apprendre rapidement, grâce à l'appui actif des élèves qui maîtrisent déjà la langue.

Troisièmement, l'école de langue française doit offrir à ses étudiants une éducation de première qualité : « Pour concurrencer à chances égales, l'école de la minorité devra vraisemblablement, dans nombre de cas, être meilleure que celle destinée à la majorité ».

Enfin, l'école de langue française doit, toujours selon Dyane Adam, être « l'école de sa communauté », c'est-à-dire une école qui est en mesure d'offrir à la communauté des services préscolaires complets et des services de garderie, cela pour permettre l'intégration à l'école française des jeunes qui ne parlent que l'anglais.

Elle suggère aussi que l'école sensibilise dès maintenant les adolescents à l'importance de leur rôle de parent et à « l'épanouissement linguistique et culturel » de leur futur enfant.

Bref, le moment est venu pour les francophones de se mobiliser pour aller chercher les ressources « indispensables » à la réalisation de sa mission.

Selon Mme Adam, c'est d'abord en Ontario que les francophones doivent relever le défi, puisque c'est dans cette province qu'on retrouve la moitié des jeunes qui ont droit à une éducation en langue française en milieu minoritaire.

**Tiré de  
l'Association de la presse francophone  
Janvier 2000**